

Plan Communal de Sauvegarde

Commune de Creuzier-Le-Neuf



Tél. : 04 70 58 15 56

Fax. : 04 70 58 13 24

Portable : 06 20 29 25 01

mairie-creuzier-le-neuf@wanadoo.fr

Table des matières

PREAMBULE

- | | |
|--------------------------------------|----|
| 1. Présentation de la commune | p4 |
| 2. Etablissements recevant du Public | p4 |
| 3. Cartographies des risques | p5 |

CHAPITRE 1 : DIAGNOSTIC DES RISQUES

A. RISQUES TECHNOLOGIQUES

- | | |
|--|----|
| • Risques liés aux transports des matières dangereuses | p8 |
| • Risques liés à l'industrie | p9 |
| • Risque d'irradiation nucléaire | p9 |

B. RISQUES NATURELS

- | | |
|--|-----|
| • Risque inondation lié aux crues du Mourgon | p10 |
| • Risque sismique | p10 |

C. RISQUES METEOROLOGIQUES

- | | |
|-----------------------------------|-----|
| Risque canicule | p10 |
| Risque neige – verglas | p10 |
| Risque orage | p11 |
| Risque vents violents et tempêtes | p11 |
| Risque grand froid | p11 |

D. RISQUES SANITAIRES

- | | |
|-----------------------------|-----|
| Risque de pandémie grippale | p11 |
| Risque pollution de l'eau | p11 |
| Risques spécifiques animaux | p11 |

E. RISQUES RESEAUX

- | | |
|--|-----|
| Risque coupure d'eau potable | p11 |
| Risque de pollution autour du puits de captage | p11 |

F. RISQUES SOCIETE

- | | |
|---|-----|
| Risques incendies | p11 |
| Risque accidents de la circulation routière dont risque transport collectif | p11 |
| Risque divagation de chiens | p11 |

G. MOUVEMENT DE TERRAIN

p12

CHAPITRE 2 : RECENSEMENT DES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

A. LES MOYENS HUMAINS

- | | |
|--|-----|
| Elus | p13 |
| Personnel communal | p14 |
| Entreprises de maçonneries et gros travaux | p14 |
| Agriculteurs | p14 |

B. LES MOYENS MATERIELS

p14

C. LES SALLES

p14

CHAPITRE 3 : DISPOSITIF OPERATIONNEL

3-1 Poste de commandement communal PCC

- | | |
|---|-----|
| 1) DOS / RAC | p16 |
| 2) Cellule Secrétariat et Communication | p17 |
| 3) Cellule Terrain | p17 |
| 4) Cellule Logistique | p18 |
| 5) Salle du PCC | p18 |

3-2 Schéma d'Alerte

p19

CHAPITRE 4 : FICHES ACTION

- | | |
|---|-----|
| 4-1 risques liés au transport de matière dangereuse | p20 |
| 4-2 risques liés à l'industrie | p21 |
| 4-3 risque d'irradiation nucléaire | p22 |
| 4-4 risque d'inondation | p23 |
| 4-5 risques météorologiques et sismiques | p24 |
| 4-6 risque épidémique | p25 |
| 4-7 risque sur réseaux | p26 |
| 4-8 risque Société (incendie, circulation des transports collectifs, divagation chiens) | p27 |
| 4-9 risque mouvement de terrain | p28 |

SIGLES ET ABREVIATIONS

p29

ANNUAIRE DE CRISE

p 30

ANNEXES

plan de la commune

exemples de messages d'alerte

listing des entreprises de la ZAC

listing des foyers de la commune

5- listing des riverains à prévenir en cas d'inondation suivant les différentes zones identifiées

6- copie du registre communal des personnes concernées par le plan canicule 2012

7- plan orsec iode : notice médicale à remettre à la population

8- plan orsec iode : attestation de réception des comprimés

9- modèle arrêté de réquisition

10- demande de prise en charge des chiens errants

11- tableau de mise à jour du PCS

PREAMBULE

1. Présentation de la Commune

- La population de la commune de Creuzier le Neuf est de 1046 habitants (1^{er} janvier 2012)
- La commune est traversée par la route nationale 209 et les routes départementales 2209, 67, 174, 907 et 558

2. Etablissements Recevant du Public (ERP) et effectif maximum de public

- **Salle Polyvalente : 250**
- **Salle socio éducative : 60**
- **Bibliothèque communale : 10**
- **Restaurant scolaire : 67**
- **Groupe scolaire Louis Neillot : 90 enfants accueillis actuellement**
 - **Classe maternelle**
 - **Classes primaires**
- **l'accueil collectif de mineurs à caractère éducatif : 20**
- **Hôtel du complexe des Turiers**
- **Restaurant « Au Bon Accueil »**
- **Gîtes**

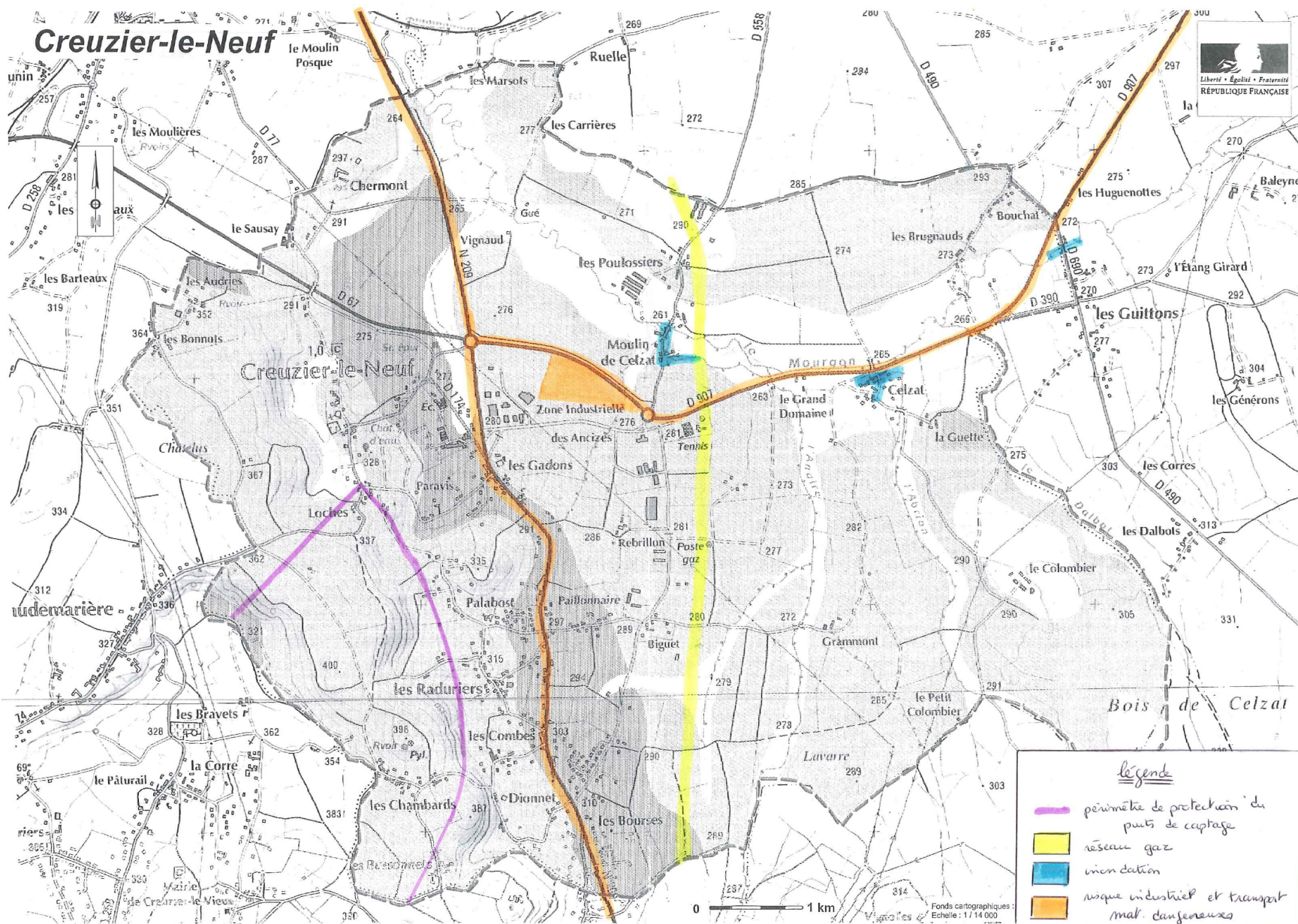
Carte des mouvements de terrain



Carte des zones boisées



Carte avec localisation risques divers



Chapitre 1 : DIAGNOSTIC DES RISQUES

A. LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Risques liés aux transports de matières dangereuses

La commune de Creuzier Le Neuf est traversée par des « axes importants ».

Sur la route nationale 209 et les deux routes départementales (RD 907 et RD 2209), des camions transportant des matières dangereuses circulent.

Les principaux dangers sont semblables à ceux que l'on retrouve dans le risque industriel : brûlures liées à un incendie, surpression due à une explosion et diffusion d'un nuage routier.

Chaque transport est accompagné du code danger et du code matière du produit inscrits sur plaques orange. Un pictogramme de risques accompagne aussi le transport

Plaque Symbole Danger

La plaque "Symbole Danger" mesure 30x30cm.

Les symboles ou pictogrammes indiquant le danger sont internationaux :

	Risque d'explosion		Comburant ou Peroxyde Organique
	Gaz comprimé liquéfié ou dissous sous pression		Matière ou Gaz toxique
	Gaz ou Liquide inflammable		Matière infectée ou putrescible
	Solide inflammable		Matière radioactive
	Liquide ou Solide à inflammation spontanée		Matière ou Gaz corrosif
	Liquide ou Solide présentant des émanations de gaz inflammable au contact de l'eau		Matière ou Objet présentant des dangers divers

Produit Code Danger Symbole Code Matière

	Butane - Propane	23 1965		Acide chlorhydri que en gaz	286 1050
	Oxygène liquéfié	225 1073		Acide sulfurique	80 1830
	Oxygène comprimé	25 1072		Soude caustique en solution	80 1824
	Chlore	266 1017		Soude caustique en solide	80 1823
	Ammoniac	268 1005		Oxyde d'éthylène	236 1040
	Gasoil	30 1202		Acide cyanhydri que	663 1613
	Benzène	33 1114		Sodium	X423 1428
	Acide chlorhydri que en solution	80 1789			

Risques liés à l'industrie

Il y a sur la commune de Creuzier le Neuf une plate-forme logistique de la Société Cosmetic Active Industriel (CAI – l'Oréal). De par son activité, le risque principal de l'extension comme du reste de la plate-forme est l'incendie. Il est lié à la présence sur le site de produits de matières combustibles.

Autres bâtiments avec stockage produits divers : Renault Trucks, CRTP...

Risques d'irradiation nucléaire

La commune de Creuzier le Neuf se situe à plus de 200 kms de la centrale nucléaire la plus proche. Le danger est la pollution accidentelle de l'air et de l'eau par des produits radioactifs. L'accident sur une centrale peut faire craindre le passage d'un nuage radioactif qui nécessiterait le confinement de la population.

B. LES RISQUES NATURELS : Inondation

- Les zones inondables du Mourgon sont situées au lieu dit Celzat et à Champ Bruyère.
- Le risque sismique : la commune de Creuzier le Neuf se situe en zone de sismicité 2, soit un niveau d'aléa faible.

C. LES RISQUES METEOROLOGIQUES

L'ensemble des risques météorologiques énumérés ci-dessous sont susceptibles de concerner la commune de Creuzier le Neuf :

- Canicule
- Neige et verglas
- Orages
- Vent violent et tempête
- Grand froid

Ces risques font l'objet d'une procédure de vigilance et d'alerte météorologique. Cette procédure se traduit par la diffusion quotidienne de cartes de vigilance élaborées par Météo France, comportant quatre couleurs (vert, jaune, orange et rouge) indiquant les dangers potentiels.

L'objectif est d'informer les français et les pouvoirs publics lors des phénomènes dangereux sur la France métropolitaine.

Couleurs	Niveau de vigilance
	<i>Pas de vigilance particulière</i>
	<i>Le niveau jaune signale des risques habituels pour la saison et ne concerne que les professionnels.</i>
	<i>Le niveau orange prévoit des phénomènes dangereux</i>
	<i>Le niveau rouge est déclenché lors de phénomènes d'intensité exceptionnelle, l'alerte est maximale.</i>

Les niveaux de vigilance orange et rouge donnent lieu à des alertes et à des bulletins de suivi réguliers faisant état du phénomène, disponibles sur le site internet de Météo France (<http://www.meteo.fr/>).

Les plans d'alerte météorologiques prévoient que les Préfectures informent immédiatement les élus concernés des bulletins d'alerte, dès lors que les prévisions météorologiques prévoient un danger pour la population. L'alerte diffusée par la Préfecture est effectuée par envoi de fax, par voie téléphonique ou, en cas d'extrême urgence par la mobilisation des forces de l'ordre. Un serveur téléphonique est mis à disposition des élus pour les informer de l'évolution de la situation (02 43 50 08 63).

A la réception du message de la Préfecture, le Maire doit informer la population avec les moyens dont il dispose.

LE RISQUE CANICULE

L'ensemble de la Commune de Creuzier Le Neuf est concernée par le risque canicule du fait de sa position géographique, zone à ensoleillement fort et chaude en période estivale.

Lors d'un plan canicule, un registre est tenu à jour où s'inscrivent les personnes âgées de plus de 65 ans, isolées ou handicapées.

LE RISQUE NEIGE VERGLAS

En période hivernale, la commune de Creuzier Le Neuf peut subir de grands froids ou de fortes précipitations neigeuses. Ces dernières sont peu nombreuses mais peuvent tout de même être à l'origine de blocages sur les voies de communication. Elles sont généralement annoncées par les médias.

LE RISQUE ORAGE

Les orages peuvent s'avérer violents sur la commune, spécialement en été. Leurs effets sont le plus souvent très localisés. L'ensemble du territoire communal est vulnérable à ce risque.

LES RISQUES VENTS VIOLENTS ET TEMPETES

Outre les tempêtes, des vents violents locaux peuvent accompagner les orages.

L'ensemble du territoire de la commune est vulnérable à ces risques.

Les conséquences de tels événements peuvent être à l'origine d'objets menaçant de chuter sur les voies publiques ou de bloquer les axes de communication et les réseaux (électricité, téléphone...)

LE RISQUE GRAND FROID

Durant la période hivernale, la commune de Creuzier Le Neuf peut subir de grands froids ou de fortes précipitations neigeuses. Le grand froid, le vent glacé, la neige, constituent des risques climatiques à ne pas négliger, spécialement pour les personnes fragiles.

D. RISQUES SANITAIRES

- Epidémies (risque de pandémie grippale)
- Pollution de l'eau
- Risques spécifiques animaux (influenza aviaire)
- Mise en œuvre du plan « orsec Iode », *voir risque technologique page 9*

E. LES RISQUES « RESEAUX »

Coupure d'eau potable

Le risque de coupure d'eau potable peut faire suite à la rupture d'une canalisation du réseau de distribution, à une pollution affectant la distribution ou encore à des événements comme les inondations paralysant le réseau.

Le réseau d'eau potable est géré par le SIVOM Val d'Allier (Billy).

Cet aléa est à prendre fortement en considération dans les périodes estivales.

Risque de pollution autour du puits de captage (Puits situé à Creuzier le Vieux)

La zone de protection concernée est située dans la partie sud ouest de la commune de Creuzier Le Neuf (Lieux dits Les Raduriers et les Chambards)

F. LES RISQUES DE SOCIETE

Les risques incendies

Trois types d'incendies sont à différencier :

- Le risque de feu d'habitations présente un risque de propagation lorsque des habitations sont mitoyennes ou dans des immeubles,
- Le risque de feu de forêt,
- Le risque de feu industriel concerne les entreprises

Les risques d'accident de la circulation routière dont risque transport collectif

La divagation des chiens

G. MOUVEMENT DE TERRAINS

Retrait gonflement des Argiles et éboulement de terrain

CHAPITRE 2. : RECENSEMENT DES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

A-LES MOYENS HUMAINS

Les élus

Maire : MONGARET Jean Pierre

11 Rue des Raduriers 03300 CREUZIER LE NEUF
04 70 98 84 46 OU 06 70 46 98 01

1^{er} adjoint : CHARNAY Jean Pierre

Chemin des Bonnots 03300 CREUZIER LE NEUF
04 70 58 16 38

2^{ème} adjoint : CHAUCHOT Michel

50 Rue des Combes 03300 CREUZIER LE NEUF
04 70 31 83 85 OU 06 85 12 54 84

3^{ème} adjoint : MASSONNET Josiane

Route du Bourg 03300 CREUZIER LE NEUF
04 70 58 17 93 OU 06 62 43 48 06

4^{ème} adjoint : DUFRAISSE RIGHI Anne

Chemin des Selzattes 03300 CREUZIER LE NEUF
04 70 58 06 65 OU 06 31 72 06 24

Conseiller Municipal : BARDIN Alain

7, Rue des Etelles – Allée B 03300 CREUZIER LE NEUF
04 70 97 84 61 OU 06 88 78 25 24

Conseiller Municipal : BOURDEAUX Céline

104 Route de Vichy 03300 CREUZIER LE NEUF
04 70 98 74 81 OU 06 19 21 97 29

Conseiller Municipal : BRUNET Claire

6 Rue des Audries 03300 CREUZIER LE NEUF
09 75 89 93 82

Conseiller Municipal : COQUET Eliane

23 Rue des Chambards 03300 CREUZIER LE NEUF
04 70 31 78 64 OU 06 08 70 28 88

Conseiller Municipal : LAGNEAUX Jean Raymond

10 Rue des Audries 03300 CREUZIER LE NEUF
04 70 59 63 60 OU 06 88 36 70 46

Conseiller Municipal : NUNEZ Léopold

Route du Bourg 03300 CREUZIER LE NEUF
06 07 54 48 68

Conseiller Municipal : PREVOST Patrick

Champ Bruyère 03300 CREUZIER LE NEUF
07 70 58 10 08 OU 06 01 48 35 73

Conseiller Municipal : VIGNERON Christian

Chemin de Grammont 03300 CREUZIER LE NEUF
04 70 58 00 10 OU 06 64 83 97 51

Conseiller Municipal : VITTE Robert Yves

21 Rue de Palabost 03300 CREUZIER LE NEUF
04 70 58 28 44 OU 06 10 02 06 05

Le personnel communal

Secrétaire de Mairie : GOLFIER Lamria

5 Avenue Poncet 03200 VICHY
04 70 97 45 33 OU 06 32 76 78 86

Adjoint administratif : DECOOL VERNIN Sandrine

4 Lotissement des Thuriers 03220 JALIGNY SUR BESBRE
04 70 34 83 50 OU 06 87 75 55 80

Agent des services techniques (voirie et bâtiments) : GONDAT Christophe

5 Rue du Péron 03300 CREUZIER LE VIEUX
04 70 98 67 83 ou 06 10 13 08 79 (tél professionnel)

Agent des services techniques (restauration) : VEREZ Sonia

Les Guittons 03300 BOST
04 70 59 68 62 OU 06 24 41 26 71

ATSEM (service enfance jeunesse) : CHATARD Guylène

4 Route de Brout Vernet 03110 VENDAT
04 70 41 49 19 OU 06 14 07 04 27

Entreprises de maçonnerie et gros travaux

Ent BAUD

15 Rue de Bouchat 03300 CREUZIER LE NEUF
04 70 58 13 85 OU 06 86 98 82 41

Ent PALHARES

60 Rue des Etelles 03300 CREUZIER LE NEUF
04 70 31 91 43 OU 06 88 67 00 32

Agriculteurs

Mr BLANCKAERT Eric 06 62 51 70 21

Mr VIGNERON Christian 04 70 58 00 10

Mr PERRICHON Pascal 04 70 58 12 97

Mr GETENET Pascal 06 14 10 80 57

Mr DAGUENET Frederic 06 07 50 65 91

Mr MICHALET Daniel 04 70 58 11 27

D. LES MOYENS MATERIELS COMMUNAUX

Tracteur, tailleuse, faucheuse, broyeur, « épareuse », remorque, cureuse fossé, balayeuse, micro tracteur, pulvérisateur, tronçonneuse

Camionnette

Voiture

Lame déneigement et sel

Matériel de bureau (téléphone, fax, internet, copieurs...)

C LES SALLES

Mairie

Salle à l'étage chauffée, 15 personnes, une très grande table, 20 chaises, sanitaire, eau chaude, éclairage de secours

Salle socio éducative

Chauffée, 60 personnes, 10 tables, 20 chaises, éclairage de secours

Salle polyvalente

Chauffée, 200 personnes, 120 chaises, 20 tables, sanitaires, 3 réfrigérateurs, une gazinière avec four, armoire chauffante, eau chaude, éclairage de secours

Restaurant scolaire

Chauffée, 67 personnes, téléphone, 40 grandes chaises, 24 petites chaises (pour enfants de maternelle), 5 grandes tables, 3 petites tables, eau chaude, une armoire chauffante, micro ondes, « un piano », un four, une armoire réfrigérée, un réfrigérateur, un congélateur, éclairage de secours

Classe maternelle

Chauffée, téléphone, photocopieur, 30 personnes, 28 petites chaises, 10 tables scolaires, sanitaires, eau chaude, éclairage de secours

Classes primaires

Chauffées, téléphone, internet, photocopieur, 60 personnes, 60 chaises, 60 tables scolaires, eau chaude, sanitaires, réfrigérateur, four, micro ondes, éclairage de secours

Centre d'accueil

Chauffé, 20 personnes, 6 petites tables scolaires, 1 table ronde, 2 grandes tables, 8 chaises, 13 petites chaises, sanitaire, eau chaude, réfrigérateur, internet, éclairage de secours

En l'absence du Maire, le secrétariat et l'agent des services techniques peuvent ouvrir les salles. A noter que l'ensemble des clés sont identifiables dans une boîte spécifique au secrétariat de la mairie et accessibles par le Maire et les Adjointes en dehors des horaires d'ouverture.

Autres établissements privés

Hôtel du Complexe des Turiers	04 70 58 15 15
Restaurant « Le Bon Accueil »	04 70 98 06 01
Gîtes ruraux	
La Gnette (Mr Decroix Jacques)	04 70 58 06 78
Le Moulin de Celzat (Mr Maillet)	04 70 59 60 58
Les Turiers (Mr Jarry)	04 70 58 15 08

CHAPITRE 3. : DISPOSITIF OPERATIONNEL

3.1 POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL (PCC) constitué dès la décision de déclenchement

2) le DOS /le RAC

- Directeur des Opérations de Secours (DOS)
- Responsable des Actions Communales (RAC)

Dans les petites communes, le DOS peut être également le RAC

RESPONSABLE

Mr Le Maire
Jean-Pierre MONGARET
Tél : 04 70 98 84 46 OU 06 70 46 98 01

Le DOS analyse la situation, détermine les actions prioritaires, et ordonne l'exécution selon les éléments connus du PCC.

Rôle du DOS

Chargé de décider des orientations stratégiques de sauvetage et de sauvegarde de la population.
Choisi et valide si nécessaire les actions proposées par le COS (commandant des opérations de secours).

Détail des missions principales

- déclenchement du PCS
- évaluation de la situation et des besoins au vu des remontées du terrain (par le COS et le responsable « terrain » du PCC au fur et à mesure de l'événement).

- En tant que RAC, il assure la direction et la coordination des actions des membres du PCC : responsable secrétariat/communication, responsable terrain, responsable logistique.
- Si nécessaire, prise des ordres de réquisition, d'interdiction, d'autorisation exceptionnelles afin d'assurer la sûreté, la salubrité et la sécurité publiques.
- Mobilisation des moyens publics et privés
- Communication avec la population communale
- Renseignement des autorités.

3) Cellule Secrétariat / Communication

RESPONSABLE

Madame Sandrine DECOOL VERNIN
Tél : 04 70 34 83 50 OU 06 87 75 55 80

Rôle

Chargé de la synthèse et du regroupement de toutes les informations

Appui pour répondre aux besoins du PCC

Réception, transmission et diffusion d'information en interne au sein du PCC et en externe (grand public notamment).

Détail des missions principales

- Appel des membres du PCC pour intégrer le PCC
- Organisation de la salle du PCC
- Accueil téléphonique du PCC
- Tenue de la main courante
- Rédaction et transmission des documents émanant du PCC
- Appui aux autres cellules du PCC
- Réception et diffusion des informations en interne et externe
- Tenue du calendrier des événements du PCC
- Gestion de la logistique du PCC (approvisionnement en matériel, papeterie etc...)
- Diffuser l'alerte à la population ou aide à la diffusion
- Assurer la communication avec la population, rédaction des communiqués de presse et relation avec les médias sous la responsabilité du maire et en lien avec lui.

4) Cellule Terrain

RESPONSABLE

Christophe GONDAT Tél : 04 70 98 67 83 ou 06 10 13 08 79 (tél professionnel)

Rôle

Assurer les missions d'évaluation de la situation sur le terrain et de sécurisation des zones

Assurer la coordination entre les décisions d'actions de sauvegarde prises au PCC et les missions de secours réalisées sur le terrain par les services de secours

Assure au mieux les missions de secours à exécuter sur le terrain, en cas d'absence des services de secours.

Détail des missions principales

- suivi et surveillance de la situation sur le terrain
- évaluation des besoins sur place (évacuation, moyens particuliers humains ou matériels).
- Remontée d'informations vers le PCC sur la situation
- Sécurisation des zones à risque (mise en place de périmètres de sécurité, panneaux indicateurs etc...).

5) Cellule Logistique

<u>RESPONSABLES</u>
1 ^{er} adjoint : CHARNAY Jean-Pierre Tél : 04 70 58 16 38 2 ^{ème} adjoint : CHAUCHOT Michel Tél. : 04 31 83 85 ou 06 85 12 54 84 3 ^{ème} adjoint : MASSONNET Josiane Tél. : 04 70 58 17 93 ou 06 62 43 48 06 4 ^{ème} adjoint : DUFRAISSE RIGHI Anne Tél. : 04 70 58 06 65 ou 06 31 72 06 24

Rôle

Gestion des moyens humains et matériels, publics ou privés

Assurer le ravitaillement des personnes sinistrées et des acteurs communaux intervenant dans la crise

Mise en œuvre des solutions d'hébergement des personnes sinistrées et/ou évacuées

Rassemble le matériel communal et/ou se procure le matériel nécessaire à la réalisation des tâches

Détail des missions principales

- gestion, le cas échéant, des modalités d'utilisation du ou des système(s) d'alerte de la population
- mise à disposition des autorités et autres personnes intéressées (bénévoles par exemple), des moyens matériels et humains, publics ou privés recensés par la commune
- gestion des modalités d'utilisation des moyens
- gestion des transports (notamment transport des marchandises, portage et préparation de repas)
- gestion des rassemblements de personnes à évacuer (information des personnes concernées pour qu'elles puissent se préparer à leur départ, regroupement des personnes à des points de rassemblement prédéterminés)
- mise à disposition et gestion des moyens d'hébergement, de ravitaillement...

6) Salle du PCC

Mairie

Témoin de l'événement, autres signaux, vigilance, etc

Fax : 04 70 58 13 24

Informe, prévient, signale

Accès internet, trois ordinateurs, deux imprimantes, un scanner, deux photocopieurs, fournitures de bureau (papeterie et divers...)

Plan Communal de Sauvegarde, cadastre, annuaire, liste des habitants de la commune

Sapeurs-pompiers
Gendarmerie
Services de l'état

3.2 SCHEMA D'ALERTE

informe

Secrétariat de mairie
(heures ouvrables)

informe

Maire ou élu responsable

- évaluation de la situation et de la nécessité de déclencher le PCS
- si décision de déclencher le PCS, demande de lancer l'alerte

contacte
&
mobilise

contacte

Secrétariat de mairie
(heures ouvrables)

contacte
&
mobilise

PERSONNES MEMBRES DU PCC



MISE EN PLACE ET ARMEMENT DU PCC

CHAPITRE 4 . : FICHES ACTION

4.1 RISQUES LIES AUX TRANSPORTS DES MATIERES DANGEREUSES

Qui donne l'alerte ?

Le témoin de l'accident

Prévenir :

Les pompiers	☎ 18
Le maire et/ou secrétariat de la mairie	☎ 04 70 58 15 56 / 06 20 29 25 01 / 0670 46 98 01
La gendarmerie	☎ 04 70 30 42 50
Unité Technique Territorial de Lapalisse	☎ 04 70 99 75 20
La Préfecture	☎ 04 70 48 30 00

Mettre en place :

- des panneaux « Route Barrée » et « déviation »
- la cellule terrain et secrétariat pour organiser :
 - transport des riverains
 - accueil des riverains

4.2 RISQUES LIES A L'INDUSTRIE

Qui donne l'alerte ?

L'entreprise concernée ou témoin

Prévenir :

Les pompiers	☎ 18
Le maire et/ou secrétariat de la mairie	☎ 04 70 58 15 56 / 06 20 29 25 01 / 0670 46 98 01
La gendarmerie	☎ 04 70 30 42 50
La Communauté d'agglomération VVA	☎ 04 70 96 57 00
La Préfecture	☎ 04 70 48 30 00
Les entreprises de la ZAC	<u>voir annexe n°3</u>

Mettre en place :

- des panneaux « Route Barrée »
- évacuation de la zone

4.3 RISQUE D'IRRADIATION NUCLEAIRE

Qui donne l'alerte ?

La Préfecture, les pompiers, les services de gendarmerie...

Prévenir :

La population qui doit :
rejoindre le bâtiment le plus proche,
fermer toutes les ouvertures,
ne pas fumer,
ne pas aller chercher les enfants à l'école,
arrêter ventilation, chauffage, climatisation ;
rester à l'écoute de la radio
ne sortir qu'en fin d'alerte

Mettre en place :

La distribution dans les 12 heures maximum après la réception du stock les comprimés d'iode à la population

- informer la population (tél, porte à porte.....)
- rejoindre immédiatement le centre de distribution à la population de rattachement
- récupérer son lot de comprimés auprès du maire de la commune chef lieu de canton : CUSSET
- distribuer les comprimés à la population dans la salle polyvalente
- distribuer la notice médicale à la population dans la salle polyvalente (*voir annexe n°7*)
- faire remplir une attestation de réception à la population (*voir annexe n°8*)
- livrer l'école en comprimés et assurer la distribution
- remonter les difficultés rencontrées à la préfecture

4.4 RISQUE D'INONDATION

Qui donne l'alerte ?

La Préfecture
Météo France

Prévenir :

Les pompiers	☎ 18
Le maire et/ou secrétariat de la mairie	☎ 04 70 58 15 56 / 06 20 29 25 01 / 0670 46 98 01
La population concernée	<u>voir annexe n°5</u>

Mettre en place :

- balisage des zones inondées
- évacuation de la zone
 - transport des riverains
 - accueil des riverains

4.5 RISQUES METEOROLOGIQUES ET SISMIQUES

Qui donne l'alerte ?

La Préfecture
Météo France

Prévenir :

Les pompiers	☎ 18
Le maire et/ou secrétariat de la mairie	☎ 04 70 58 15 56 / 06 20 29 25 01 / 06 70 46 98 01
L'école maternelle	☎ 04 70 58 17 49
Le groupe scolaire Louis Neillot	☎ 04 70 58 29 07
Le centre de loisirs	☎ 06 22 27 45 08
Les restaurants : - Au bon accueil	☎ 04 70 98 06 01
- Les Turiers	☎ 04 70 58 15 15
La gendarmerie	☎ 04 70 30 42 50
Unité Technique Territorial de Lapalisse	☎ 04 70 99 75 20

Mettre en place :

- des moyens humains
 - la cellule terrain et secrétariat
 - les entreprises (en fonction du risque)
 - les agriculteurs
- des moyens matériels
- si canicule, prévenir les personnes identifiées sur le registre ouvert à cet effet au secrétariat de la mairie (*voir annexe n°6*)

4.6 RISQUE EPIDEMIQUE

Qui donne l'alerte ?

La Préfecture

La population concernée

Prévenir :

Les pompiers ☎ 18

Le maire et/ou secrétariat de la mairie ☎ 04 70 58 15 56 / 06 20 29 25 01 / 06 70 46 98 01

La Préfecture ☎ 04 70 48 30 00

L'ARS (agence régionale de la santé) ☎ 04 70 48 35 00

DDSV (direction départementale Service Vétérinaire) ☎ 04 70 48 35 00

Mettre en place :

- sortir la liste de la population (liste des foyers) voir annexe n°4
- prévenir la population par message radio et message sur le site communal
- si épidémie : suivre le plan national ou local de vaccination mis en place
- si pollution de l'eau, prévenir l'ARS
- quand risque spécifique pour animaux
 - prévenir le service vétérinaire
 - prévenir un cabinet vétérinaire
 - prévenir les exploitants agricoles concernés
 - Mr Getenet Pascal 06 14 10 80 57
 - Mr Michalet Daniel 04 70 58 11 27
 - Mr Jaloux Damien 06 10 77 92 55
 - Mr Gondat Gérard 04 70 41 81 39
 - Mr Glanowski Philippe 04 70 57 81 87 (à vérifier)
 - Mr Bigay Olivier 04 70 98 96 74
 - Mr L'Hullier Philippe 04 70 99 14 27
 - Mr Richet Christian 04 70 58 11 16
 - Mme Bedart Josette 04 70 58 15 96
 - Mme Couperier Catherine 06 31 47 85 76
 - Mr Ribes Georges 04 70 98 77 78 (à vérifier)
 - Mr Vincent Jean-Claude 06 82 26 46 93 (à confirmer)

4.7 RISQUE RESEAUX

Qui donne l'alerte ?

La population concernée

Prévenir :

Les pompiers	☎ 18
Le maire et/ou secrétariat de la mairie	☎ 04 70 58 15 56 / 06 20 29 25 01 / 06 70 46 98 01
La gendarmerie	☎ 04 70 30 42 50
SIVOM Val d'Allier	☎ 04 70 58 85 80
ERDF- GRDF	☎ 04 70 20 72 74 (n° spécial mairie)

Mettre en place :

- Prévenir le SIVOM et organiser la distribution d'eau
- Prévenir ERDF ou GRDF
- Informer d'un numéro de tél type n° vert si ce dernier est mis en place

4.8 RISQUE SOCIETES

Qui donne l'alerte ?

La population concernée ou témoin

Prévenir :

Les pompiers	☎ 18
Le maire et/ou secrétariat de la mairie	☎ 04 70 58 15 56 / 06 20 29 25 01 / 06 70 46 98 01
La gendarmerie	☎ 04 70 30 42 50
Chenil service (si chiens errants)	☎ 04 70 41 17 79 (de 10 à 17 h) ou 06 10 43 48 56

Mettre en place :

- Si incendie
 - Prévenir les pompiers
 - Prévoir l'évacuation et l'accueil de la population
 - Mettre en place des panneaux « route barrée »
- si accident de circulation – transport collectif
 - prévenir les pompiers
 - prévenir la gendarmerie
 - prévoir l'évacuation et l'accueil des personnes non accidentées
 - mettre en place des panneaux « route barrée »
- si divagation de chiens
 - prévenir Chenil Service
 - faxer l'ordre de prise en charge au n° 04 70 41 17 75 (*annexe n°9*)

4.9 RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Qui donne l'alerte ?

La population concernée

Prévenir :

Les pompiers	☎ 18
Le maire et/ou secrétariat de la mairie	☎ 04 70 58 15 56 / 06 20 29 25 01 / 06 70 46 98 01
La gendarmerie	☎ 04 70 30 42 50
La Préfecture	☎ 04 70 48 30 00

Mettre en place :

- Si éboulement mise en place de balisage
- Si nécessaire évacuation et accueil de la population

SIGLES ET ABREVIATIONS

COD	Centre Opérationnel de Départemental
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
COZ	Centre Opérationnel Zonal
CORG	Centre Opérationnel et Renseignement de la Gendarmerie
COS	Commandant des Opérations de Secours
CRICR	Centre Régional d'Information et de Coordination Routière
CRS	Compagnie Républicaine de Sécurité
CSP	Centre de Secours Principal
CUMP	Cellule d'Urgence Médico-Psychologique
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociales
DDPP	Direction Départementale de la Protection des Populations
DDT	Direction Départementale des Territoires
DMD	Délégation Militaire Départementale
DDSP	Direction Départementale de la Sécurité Publique
Dpt	Département
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DSC	Direction de la Sécurité Civile
DSI	Directeur des Secours Incendie
DSM	Directeur des Secours Médicaux
DT ARS	Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé
EMDA	Ensemble Mobile de Diffusion de l'Alerte
Gend	Gendarmerie
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
Min Int	Ministère de l'Intérieur
PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PC	Poste de Commandement
PCA	Poste de Commandement avancé
PCC	Poste de Commandement Communal
PCF	Poste de Commandement Fixe
PK	Point Kilométrique
PMA	Poste Médical Avancé
POI	Plan d'organisation interne
PPI	Plan Particulier d'Intervention
ORSEC	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
RAC	Responsable des Actions Communales
RCC	Centre de Coordination et de Sauvegarde
SAMU	Service d'Aide Médicale d'Urgence
SATER	Recherche et Sauvetage Aéro-TERrestre
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles
SNRS	Service de la Navigation Rhône-Saône
SRPJ	Service Régional de Police Judiciaire
TGV	Train Grande Vitesse
TMD	Transport de Matières Dangereuses
TMR	Transports de Matières Radioactives
UDA-PSY	Unité Départementale d'Aide PSYchologique

ANNUAIRE DE CRISE

Services publics

Préfecture de l'Allier	04 70 48 30 00
Sous-préfecture de Vichy	04 70 30 13 50
Gendarmerie	04 70 30 42 50
Samu	15
SDIS	18
Conseil Général de l'Allier	04 70 34 40 03
Direction départementale des territoires	04 70 48 79 79
Unité technique territorial Lapalisse Vichy Cusset	04 70 99 75 20
Direction départementale des services vétérinaires	04 70 48 35 00
Agence régionale de la santé, délégation	04 70 48 35 00
Météo France	08 99 71 02 03

Partenaires réseaux

ERDF	0 810 333 003
GRDF	0 800 47 33 33
France Telecom	10 14
SIVOM Val d'Allier	04 70 58 85 80
Vichy Val d'Allier (réseau eaux usées)	04 70 96 57 00 / 06 25 89 74 28

Partenaires de santé

Médecins

Centre médical St Germain :	04 70 59 63 82
Groupe médical à Cusset	04 70 98 77 27

Infirmières

Mme Raspati 04 70 96 13 19

Mme Embrun 04 70 97 41 58

Mme Vallat 04 70 58 08 78

Ambulances

Framont Boufferet 04 70 97 47 47

PFG

PFG Vichy 04 70 97 24 24

PF Dabrigeon 04 70 96 14 14

PF Familiales 04 70 31 33 79

Roc-Eclerc Boussel 04 70 97 74 37

Personnel communal secouriste

Guyène Chatard 06 14 07 04 27

Sonia Verez 06 24 41 26 71

Nathalie Lagneaux 09 75 21 36 19